

Coin lecture

Mathias Bonneau
Bûcheron

Un livre de
Mathias BONNEAU

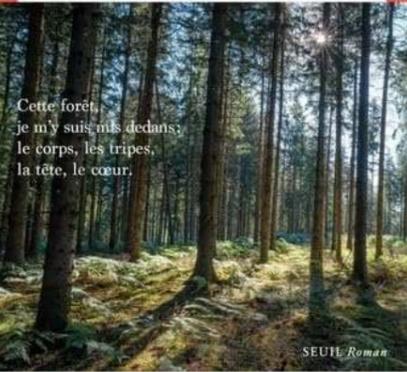
Au travers des pages de ce livre, Mathias Bonneau nous permet de découvrir et de suivre son cheminement vers ce métier de bûcheron.

Grâce à la fluidité de son écriture, c'est avec sensibilité qu'il nous fait partager les interrogations et les choix qui doivent lui permettre d'atteindre un équilibre entre l'écosystème, la Forêt et lui-même.

• Jacques LESCURE

240 Pages - 2025 - Editions SEUIL Roman

Cette forêt, je m'y suis mis dedans, le corps, les tripes, la tête, le cœur.


SAFER :
REPERTOIRE ADEARTTRANSMISSION -
INSTALLATION

Vous cherchez des terres pour vous installer ?

Vous avez une ferme à transmettre ?
Inscrivez-vous vite sur le répertoire ADEART.

Vos responsables CONF'SAFER par secteurs sont là pour faire le lien et vous renseigner :

- Secteur nord-est :

Quentin Hay : 06 15 27 00 69
Katia Zwerus : 06 70 73 15 14 ; 05 63 76 40 46

- Secteur nord-ouest :

Victor Belle : 06 95 40 20 28

- Secteur sud-ouest :

François Sabo : 06 86 12 45 57

- Secteur sud-est :

Jérôme Carayol : 06 63 64 91 46
Lionel Epiphane : 06 85 90 98 36



Paysans d'En Core

JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU TARN

Bimestriel

Mars /

Avril 2025

n° 187

SOMMAIRE

Vie syndicale :

- Session d'installation de la Chambre d'agriculture du Tarn : Jeudi 6 mars 2025
p 2

- Retour sur la conférence : FCO / MHE : les enjeux de l'immunité
p 3

- Action syndicale au Salon de l'agriculture de la Confédération Paysanne
p 4

- L'A69, sombre échec du passage en force de l'Etat - Assassinat de Pierre Alessandri : Nous sommes en deuil, nous sommes en lutte
- Le racisme, c'est comme l'extrême droite, ça ne devrait pas exister !
p 5

- A69 : Lettre ouverte à M. le Président et Mme la Directrice de la Chambre d'agriculture
p 6

Page ADEART :

- La question de la transmissibilité des fermes p 7

Page Info :

- Coin Lecture :
- Bucheron, un livre de Mathias Bonneau
p 8

Elections Chambre : un contexte pesant, un camouflet pour les uns, un succès pour les autres

Les élections sont passées et le verdict est tombé : c'est la fin de l'hégémonie de la FNSEA aux commandes de la chambre d'agriculture du Tarn. Que s'est-il passé ?

Le contexte politico-agricole a changé la donne.

La colère agricole du début 2024 a mis en évidence un problème évident de manque de revenu agricole, dû à des marges excessives des intermédiaires, de prix insuffisants des denrées agricoles, des charges trop élevées, des aides PAC insuffisantes et mal réparties. L'épizootie de MHE et FCO s'est ajoutée, mettant les éleveurs dans une situation de détresse financière et psychologique.

L'immobilisme des gouvernants, l'instabilité politique, la connivence permanente du syndicat majoritaire FNSEA avec le ministère de l'agriculture ont scellé un ras-le-bol général avec un besoin de changement. La montée de l'extrême-droite, dans un paysage politique transformé, a conforté une tendance des électeurs, mais aussi des agriculteurs, à croire à des idées populistes, démagogiques et surtout assumées.

Les vases communicants

Au niveau national, la Conf, sans se fourvoyer, continue son petit bonhomme de chemin, avec des résultats honorables, et quatre chambres à son palmarès. Force est de constater que les idées ont du mal à convaincre, trop dans la transition écologique, trop proches des consommateurs, pas assez dans la paranoïa de l'agribashing, cheval de bataille des autres syndicats. Les paysans n'ont pas encore compris où est la clé de l'avenir.

Le couple FNSEA-JA a reçu un camouflet dans le Tarn et ailleurs, pour les raisons précédemment évoquées, avec une hémorragie de ses électeurs vers la Coordination Rurale. Le principe des vases communicants a fonctionné, grâce à une instrumentalisation de la colère paysanne, un travail médiatique, et sur le terrain un bâchage des radars, qui n'a pas grand-chose à voir avec l'agriculture. Ce syndicat qui, il faut l'avouer, ne fait rien pour les paysans, pratiquant une politique de la chaise vide dans la plupart des instances officielles depuis les dernières élections, sort du bois tous les 6 ans. La CR prône un système agro-industriel et libéral, « open bar », piétinant les règles, détricotant tout ce qui touche à la loi sur l'eau, l'utilisation des pesticides. Elle a, à son actif, un barrage (Caussade) réalisé en toute illégalité, un peu à la manière « Far West ». La CR séduit des agriculteurs, grâce à son caractère subversif (« Y en a marre, on va tout faire péter ») et le contexte de montée politique du RN lui donne des ailes.

Une gouvernance de la chambre refondue

La conséquence, c'est une élection, certes difficile, d'un président CR à la Chambre du Tarn, lors de la session du 6 mars et donc d'une gouvernance métamorphosée. Un bureau CR + CFDT a vu le jour, dont la Conf s'est volontairement écartée.

Quelles perspectives ? Cela commence plutôt mal, avec une délibération adoptée à la majorité pour déposer un recours juridique demandant la reprise des travaux de l'A69. Où est la défense des paysans spoliés, des terres massacrées ?

Et la Conf dans tout ça ?

Nous restons droits dans nos bottes, en ce qui concerne la défense des prix rémunérateurs, l'accès au foncier, l'agrivoltaïsme, la transition agro-écologique, la politique de l'eau, le partage des aides PAC, l'installation et création d'emplois de paysans.

Nous continuerons donc à tenir notre place, certes minoritaire, mais solide, et l'heure viendra où le monde agricole ouvrira enfin les yeux sur un avenir crédible et désirable.

Daniel DEBRUS

Rejoignez la Confédération Paysanne du Tarn !

À renvoyer à la Confédération Paysanne - Maison des Associations - Place du 1er Mai - 81100 CASTRES
Tel : 05.63.51.08.47 - courriel : confpays.81@free.fr - Site Internet : <http://tarn.confederationpaysanne.fr>

NOM.....PRENOM.....TEL.....

ADRESSE.....CODE POSTAL.....COMMUNE.....COURRIEL.....

Je suis adhérent à la Confédération Paysanne. Je vous envoie un chèque de 80 euros à l'ordre de la Confédération Paysanne du Tarn

Je suis nouvel adhérent, je vous envoie un chèque de 50 euros, et pour les bénéficiaires du R.S.A ou cotisant solidaire (40 euros) à l'ordre de la Confédération Paysanne du Tarn

Je m'abonne au journal bimestriel départemental « Paysans d'En Core ». Veuillez trouver ci-joint un chèque de 15 euros à l'ordre de l'A.J.P.E.C

Je soutiens la Confédération Paysanne et ses actions et je souhaite en être membre solidaire. Je vous envoie un chèque dex 15 euros



Paysans d'En Core

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU TARN

Est édité par :
A.J.P.E.C

Journal de la
Confédération Paysanne du Tarn

Maison des Associations.
Place du 1er Mai -
81100 CASTRES

Tél. : 05.63.51.08.47
courriel : confpays.81@free.fr

Site internet :
[http://](http://tarn.confederationpaysanne.fr)

tarn.confederationpaysanne.fr

Directrice de publication
Geneviève REY
Mars—Avril 2025

Imprimé par ICSEO Albi
N° ISSN : 0996 4991

COMPTE FACEBOOK



La Confédération Paysanne
du Tarn a sa page Facebook

Consultez la ou partagez-la pour vous tenir au plus près de l'actualité et des événements à venir

DEMANDE DE DELIBERATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN : Recours juridique pour reprise des travaux de construction de l'A69

Lettre ouverte à :

M. le Président, Mme la Directrice De la Chambre d'Agriculture du Tarn

Nous avons découvert avec étonnement le contenu de votre mail du 11 mars relatif à une demande de délibération des membres de la chambre d'agriculture sur son engagement dans des recours juridiques pour demander la reprise des travaux de construction de l'A 69.

En effet, dans un premier temps le tribunal n'a pas simplement annulé les autorisations environnementales mais il a prouvé que ces projets ne présentaient pas de raison impérieuse d'intérêt public majeur, "au vu des bénéfices très limités qu'auront ces projets pour le territoire et ses habitants".

Cependant, selon vous, l'autoroute A69 "répond aux besoins de l'économie locale dont l'économie agricole et de la population". Ces propos ne sont fondés sur aucun argument, ni donnée chiffrée.

Nous sommes donc curieux d'en savoir plus sur les bénéfices de cette autoroute pour l'économie agricole ?

Malgré l'implication de notre syndicat sur ce dossier depuis de nombreuses années nous n'avons pas réussi à trouver les bénéfices concrets de cette route pour les entreprises agricoles tarnaises. Merci de nous présenter votre argumentaire pour que nous puissions l'expliquer à tous les agriculteurs du territoire mais surtout aux paysans spoliés par ce projet.

Au contraire de ce que vous avancez, le tribunal administratif, après une étude approfondie du dossier, "estime que les deux projets ne répondent pas à une telle raison car leurs bénéfices économiques, sociaux et de sécurité publique sont trop limités".

D'autre part, dans son jugement le tribunal met en avant le coût élevé du péage ; coût élevé qui ne permettra pas ou viendra impacter négativement les populations les moins aisées du

territoire. Lorsqu'on connaît la situation, parfois précaire, d'un grand nombre d'entreprises agricoles, on comprend mal comment cette route pourrait devenir un atout pour eux.

Pour votre information et pour éviter de simplement répéter les discours vides d'arguments de certains élus, vous trouverez sur le lien suivant (<https://toulouse.tribunal-administratif.fr/decisions-de-justice/dernieres-decisions/a69-le-projet-autoroutier-est-annule-faute-de-necessite-imperieuse-a-le-realiser>) un résumé de cette décision exposant clairement les éléments qui ont motivé l'annulation de ce projet.

Localement, les paysans impactés ne partagent pas, pour la grande majorité le même avis que vous. Évidemment, comme vous le soulignez dans le document "A 69 : Requête en intervention volontaire et procédure d'appel" la situation catastrophique actuelle pour les agriculteurs du territoire est réelle. La responsabilité de quelques élus du sud du Tarn, dans leur incapacité à mener à bien ce projet n'est plus à démontrer.

Malgré de nombreux avis négatifs sur ce projet (CNPJ, Autorités Environnementales, enquête publique...) et malgré les cinq recours juridiques engagés, dont un seul a été jugé en première instance, ils ont décidé de démanteler le chantier.

Les procédures perdues ne sont que des référés suspension. Nous avons maintes et maintes fois alerté les élus sur les conséquences que cela pourrait engendrer, sans jamais avoir été écouté.

De plus, lors d'une première audience le 25 novembre, la rapporteuse publique avait déjà émis des doutes importants sur la légalité de ce projet. Plutôt que d'anticiper un arrêt du chantier, Atosca, main dans la main avec les élus du territoire, a décidé de continuer coûte que coûte les travaux. Il n'y

a donc eu aucune anticipation de leur part, délaissant le chantier du jour au lendemain, suite à la seconde audience et laissant les habitants et les agriculteurs dans le plus grand désarroi. On notera encore cette fois le peu de considération que les élus et la société Atosca portent aux agriculteurs locaux et au bon fonctionnement de ces entreprises.

Les interpellés pour qu'ils prennent enfin leurs responsabilités pour panser les plaies de ce territoire meurtri et pour aider enfin les agriculteurs impactés eut été une option plus pertinente qui aurait reçu le plein soutien de notre syndicat.

Au vu de la solidité du jugement rendu et du manque d'argument des constructeurs et de l'Etat sur ce dossier, il semble peu probable qu'une reprise des travaux puisse avoir lieu rapidement. L'urgence serait plutôt que la chambre d'agriculture recense au plus vite l'ensemble des situations compliquées pour les agriculteurs afin de porter ces doléances aux élus responsables.

Pour finir, la défense de tous les paysans, de leurs terres, de nos paysages et de la ruralité prônée par le syndicat de la coordination rurale, aujourd'hui à la tête de la chambre se serait-elle évaporée en quelques jours suite à votre élection ?

Le co-secrétaire de la Confédération paysanne du Tarn
Grégoire MONCHARMONT

Les élues à la Chambre d'agriculture
Sandrine MIOT et Sabine BOURGOIS

Retour sur la conférence : FCO et MHE : les enjeux de l'immunité

Le jeudi 23 janvier, la Confédération paysanne du Tarn a invité Gilles Foucras, vétérinaire et enseignant-chercheur à l'École nationale vétérinaire de Toulouse, à rencontrer les éleveuses et éleveurs du département pour échanger sur la fièvre catarrhale ovine (FCO) et la maladie hémorragique épizootique (MHE).

Environ une cinquantaine de paysannes se sont réunies à Lescure d'Albi et Brassac pour échanger sur un sujet hautement préoccupant. En effet, ces deux maladies ont causé d'importants dégâts dans les élevages ovins et bovins, notamment ces deux dernières années.

Pour débiter, chacun a pu exprimer son ressenti par écrit mettant en avant un vécu difficile, un sentiment de stress et d'anxiété très fort.

M. Foucras nous a expliqué que la FCO et la MHE sont des virus à ARN, ce qui signifie qu'ils mutent facilement. Ils sont composés de plusieurs protéines, mais deux sont essentielles. La VP7, identique pour tous les sérotypes, permet la production d'anticorps et sert à détecter l'infection via une prise de sang. La VP2 varie selon les sérotypes et induit une réponse immunitaire spécifique, d'où la nécessité d'autant de vaccins que de sérotypes.

Par conséquent, un vaccin contre la FCO8 n'est pas efficace contre la FCO3. L'analyse par PCR (Polymerase Chain Reaction) permet de détecter la VP2 et de déterminer le sérotype en cause.

Ces maladies se transmettent par un moucheron piqueur, le culicoïde, dont la durée de vie est d'environ quarante jours. Il prolifère dans les milieux humides et pique les animaux tous les trois jours environ, inoculant ainsi le virus. Dans la plupart des cas, un animal en bonne santé et immunisé pourra stopper plus facilement la multiplication du virus, tandis qu'un animal plus fragile tombera malade.

Le virus reste détectable dans le sang jusqu'à huit semaines après l'infection, mais les cadavres ne sont plus porteurs en quelques heures.

Les ovins et bovins sont les principaux animaux infectés, bien que les caprins, camélidés et ruminants sauvages puissent également être touchés, mais surtout porteurs et contribuer à la diffusion du virus.



La vaccination permet de stimuler l'immunité et de limiter la propagation du virus. Les vaccins utilisés en Europe sont inactivés, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas transmettre la maladie aux animaux vaccinés. Cependant, ils contiennent des adjuvants pouvant provoquer des réactions locales ou une légère baisse de forme.

Les fabricants estiment que l'immunité dure un an, mais des observations montrent que les anticorps peuvent parfois persister jusqu'à quatre ou cinq ans.

Une stimulation par contact avec le virus pourrait prolonger cette immunité, ce qui signifie qu'il ne serait pas nécessaire de vacciner tous les ans. Il semblerait toutefois que, dans certains cas, l'immunité ne soit pas aussi longue.

Le principal risque actuel pour les élevages tarnais est la propagation de la FCO3, qui pourrait arriver dès cet été avec l'activité des culicoïdes favorisée par la chaleur. La MHE et la FCO8 étant déjà bien présentes, les troupeaux ont probablement déjà été exposés à ces virus. Il serait donc préférable de prioriser la vaccination contre la FCO3 dans le Tarn.

Toutefois, à l'exception des analyses sérologiques, il n'existe pas de moyen fiable et accessible pour évaluer l'immunité des animaux chaque hiver, ce qui pourrait être une piste de recherche intéressante.

Aucune étude ne permet aujourd'hui d'identifier précisément les facteurs favorisant le développement spontané d'anticorps, mais quelques principes peuvent être retenus. Pour les jeunes, un bon transfert colostral est essentiel et leur confère une immunité temporaire. Une alimentation équilibrée est également primordiale, notamment avec des apports suffisants en énergie, protéines, oligo-éléments, minéraux et vitamines, comme le sélénium. Selon Gilles Foucras, les financements pour ces recherches sont malheureusement difficiles à obtenir.

À la Confédération paysanne du Tarn, nous souhaitons poursuivre ces réflexions, car il faudra apprendre à vivre avec ces virus.

Nous envisageons de constituer un groupe de travail avec des éleveuses et éleveurs afin de définir ensemble des pistes d'action, d'identifier des besoins en recherche et de trouver des partenaires prêts à nous accompagner. De nombreuses questions posées lors de la conférence restent en suspens. Il nous appartient donc de chercher ensemble des réponses.

Avis aux éleveuses et éleveurs motivés !

• Audrey LABIT

Action syndicale au salon de l'agriculture de la Confédération Paysanne, le 28 février 2025

Nous étions trois confédérés du Tarn à nous rendre au Salon de l'agriculture afin d'y mener une action syndicale suite à un appel du national (Sandrine M, Sandrine V et Jérôme C).

En entrant dans le hall nous fûmes accueillis par de grands panneaux lumineux tout à la gloire de l'agriculture biologique mais la suite ne fut pas aussi reluisante ...

Sur le modeste stand de la Conf, sourires, accolades, échanges affectueux au fur et à mesure de l'arrivée de nos collègues confédérés ; une trentaine environ.

Nous étions dans le hall des syndicats, des banques, des entreprises agro-industrielles, des grandes 'écoles d'Agro' etc...

Nous avons pris le temps de visiter le stand de l'ANSES, organisme chargé d'évaluer les risques liés aux produits "phytopharmaceutiques". Discussions très intéressantes liées à leur rôle et à leurs travaux ; ils ont fini par nous avouer que si des produits dangereux (néonicotinoïdes, sdhi, glyphosate ...) et catégorisés comme tels étaient sur le marché des pesticides ce n'était que à cause à des volontés politiques ! De plus ils ont prétendu que dans les autorisations de mise sur le marché, l'effet des adjuvants étaient analysés alors que ce n'est pas la réalité.

Nous sommes ensuite allés visiter le stand de EDF agrivoltisme où l'on a appris que selon leurs essais sous panneaux photovoltaïques, la luzerne produirait 40 % de végétal en plus par rapport à une zone témoin... Nous leur avons fait remarquer que leurs essais manquaient de recul et d'expériences. Ils nous ont signalé qu'eux faisaient des projets bien ficelés où l'activité agricole était avérée, où l'intégration dans le paysage était travaillée, et que le suivi agronomique demandé dans le décret serait assuré par des organismes de contrôles, payés par le développeur. Stupéfiant !

Tandis qu'une conférence de presse était en cours sur le stand, nous



préparions notre action sur le stand de PHYTEIS pour 11h30. Ce beau nom cache en réalité deux entreprises qui ont fusionné : Bayer et Monsanto. A destination du grand public, cette entreprise a édité un petit livre dans lequel ils expliquent que les produits phytopharmaceutiques ne sont pas du tout dangereux ... qu'ils sont là pour notre bien et notre bonheur et qu'on ne peut pas se passer d'eux, tant ils sont utiles ! Ils ont même l'arrogance de dire que l'agriculture biologique utilise des pesticides ! Comme le disait si justement Michel Audiard : « les cons ça ose tout, c'est d'ailleurs à ça qu'on les reconnaît » !

Certains-nes d'entre nous avaient revêtu une tenue d'apiculteurs-trices. Ainsi armés d'autocollants dénonçant les pesticides et leurs usages, nous avons investi et collé un maximum de stickers sur les façades et déversé des abeilles mortes sur le stand de ces pollueurs. Ce qui a été décrit par le communicant de Phyteis d'acte violent.

Pendant ce temps, Laurence Marandola, Porte-parole nationale, réalisait une conférence de presse pour dénoncer le mensonge PHYTEIS en expliquant le sens et la raison de nos combats.

C'est au bout de quelques minutes que sont arrivés les apprentis CRS du salon pour nous dégager. Leurs méthodes : nous encercler puis nous diviser, nous pousser en disant " ne me touche pas « Méthode assez peu pédagogique !

Bref, cette partie du Salon est l'apothéose du greenwashing tout en paillettes, édulcorants, ripolin. Tout est faux ou mensonger et les Parisiens

sont des proies à essorer au moyen de leur carte bancaire. C'est la vitrine de l'illusion agro-alimentaire, agro-industrielle qui s'achète là une conscience auprès du grand public.

On peut aussi se poser la question : « comment ce système bâti autour de ces sociétés chimiques pourvoyeuses de machines tentaculaires peut survivre si les agriculteurs disparaissent ? »

La réponse ils la construisent très bien : « créer des méga exploitations dépendantes de leurs rouages économiques ou l'agriculteur est aussi une machine.



Nous, Confédération Paysanne, sommes les grains de sable qui viennent perturber les rouages de l'agro-industrie et le seul syndicat soutenu par la société civile. Notre syndicat a une dimension internationale. Il fait partie de «la Via Campesina», qui apporte aussi son soutien aux paysans en lutte partout dans le monde.

Par ailleurs, une délégation Palestinienne devait être reçue sur le stand le jour suivant notre départ pour réaffirmer le droit des Paysans-nes à NOURRIR plutôt que MOURIR.

• Jérôme CARAYOL et Sandrine MIOT

L'A 69, sombre échec du passage en force [de l'État ?] !

Le Jeudi 27 Février dernier, la justice tranche : le projet d'A69 ne répond à aucune Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur. Les autorisations environnementales nécessaires à la poursuite du projet sont annulées. Le tribunal administratif, après une étude approfondie du dossier, "estime que les deux projets ne répondent pas à une telle raison car leurs bénéfices économiques, sociaux et de sécurité publique sont trop limités".

C'est une décision historique qui porte un coup d'arrêt à ce projet inutile, destructeur que nous dénonçons depuis plusieurs années. Le combat juridique est encore long, l'État ayant annoncé vouloir faire appel de cette décision,

accompagné d'une demande de sursis à exécution pour pouvoir continuer le chantier jusqu'à l'appel.

Malgré de nombreux avis négatifs sur ce projet (CNP, Autorités Environnementales, enquête publique...) et malgré cinq recours juridiques engagés et non purgés, l'État, certains élus du Tarn et le concessionnaire avaient décidé de démarrer le chantier. Nous les avions maintes et maintes fois alertés sur les conséquences que cela pourrait engendrer, sans jamais avoir été écoutés. Suite au jugement, le chantier est déserté.

La situation actuelle est catastrophique pour certains agriculteurs du

territoire. Les chemins d'accès, les systèmes d'irrigation, de drainage, les fossés sont coupés. Les négociations pour retrouver des terres suite à leurs expropriations ne sont pas prêtes d'être engagées.

Plutôt que de s'activer à panser les plaies de ce territoire meurtri, les élus responsables de ce chaos, vont tenter de faire voter une loi de validation, qui permettrait de revenir de manière rétroactive sur cette décision du tribunal. Si elle était votée, celle-ci porterait gravement atteinte à la séparation des pouvoirs, fondement de notre démocratie.

• Grégoire MONCHARMONT

Assassinat de Pierre Alessandri Nous sommes en deuil, nous sommes en lutte

Pierre Alessandri, paysan corse, militant et secrétaire général de la Via Campagnola, syndicat membre de la Confédération paysanne, est mort assassiné de deux balles dans le dos ce 17 mars.

Nous pensons à sa famille et à ses proches, à nos collègues corses, nous leur présentons nos condoléances et tout notre soutien.

Ses engagements multiples pour la défense du foncier agricole et de l'agriculture, ainsi que ses positions fermes et courageuses contre les pratiques mafieuses sont connus de toutes et tous en Corse.

Il s'était dressé courageusement contre les fraudes aux aides PAC, système corrompu qui permettaient à quelques-uns de se remplir les poches. Il réclamait simplement un système juste pour tous les agriculteur.ices corses.

Pierre avait déjà subi un incendie criminel sur sa ferme en 2019. Le procureur de l'époque déclarait que « la piste privilégiée est celle d'une réaction violente liée aux positions syndicales de Pierre Alessandri ».

Ce meurtre intervient peu de temps après des déclarations fortes contre les pratiques mafieuses en Corse, pour la défense des terres agricoles et l'arrivée de la Via Campagnola et ses allié-es à la tête de la Chambre d'Agriculture.

C'est donc bien le syndicaliste, camarade militant qui a été tué. Le meurtre d'un syndicaliste sur le territoire

français est un événement dramatique dont nous devons tous et toutes mesurer l'ampleur. Nous exigeons que l'enquête soit menée rapidement à son terme.

Le silence assourdissant des plus hauts responsables agricoles, politiques et de l'Etat est scandaleux pour notre démocratie.

Les menaces, intimidations, incendies de ferme et assassinat de paysans doivent cesser. Celles et ceux qui produisent l'alimentation et prennent soin de la terre doivent être protégés et non harcelés, réprimés et assassinés.

Nous ne laisserons pas les intimidations infléchir notre détermination à militer pour un monde plus juste, nous ne nous tairons pas face à la force, la terreur et les intérêts puissants.

Nous saluons l'engagement, le courage de Pierre et de la Via Campagnola. La Via Campagnola a clairement réaffirmé sa détermination à poursuivre les luttes pour l'agriculture, la défense des terres agricoles et la justice. La Confédération paysanne s'est engagée également à poursuivre cette lutte.

La lutte pour défendre les droits des paysans est une lutte sociétale et nous serons nombreux.ses à la mener, unis contre les violences.

• Les paysans de la Confédération paysanne

Le racisme c'est comme l'extrême droite : ça ne devrait pas exister !

La Conf 81 a participé au rassemblement contre le racisme le samedi 22 Mars à Albi

Le contraire du racisme c'est le cosmopolitisme et la fraternité. Vivre la mixité sociale, culturelle et affective quelles que soient nos origines, est un besoin vital. Ce besoin et cette nécessité qu'a l'humanité de se mélanger pour s'enrichir mutuellement est aussi une raison d'être pour nous paysans. En effet, nous pratiquons une agriculture paysanne et écologique. Nous avons besoin de biodiversité, de semences variées dans la diversité génétique et de saisonnalité.

Nous mélangeons les plantes dans nos champs pour qu'elles vivent en symbiose. Nous cherchons à avoir une grande variété d'insectes et d'oiseaux. Nous favorisons la vie du sol afin de bénéficier des équilibres biologiques indispensables.

Nous devons respecter la nature pour qu'elle nous nourrisse durablement. Pour l'humanité et l'agroécologie, même combat !

Si l'on veut vivre en symbiose dans nos sociétés, si l'on veut de la qualité dans nos assiettes, si l'on veut varier les couleurs, les goûts et les saveurs, il en est des humains comme des végétaux, sa diversité est sa richesse !

Pas de racisme ni dans nos vies, ni dans nos champs.

• Jérôme CARAYOL